

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 28/12/2012

Délibération n° D-2012-600

**DÉFIBRILLATEURS - CONVENTIONS
D'INSTALLATION ET DE SURVEILLANCE**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Annie COUTUREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

**Direction de Projet Prévention des Risques DÉFIBRILLATEURS - CONVENTIONS
majeurs et sanitaires D'INSTALLATION ET DE SURVEILLANCE**

Madame Anne LABBE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Pour une prise en charge précoce des personnes victimes d'un arrêt cardiorespiratoire, la Ville de Niort installe régulièrement et ce depuis 2010, des défibrillateurs semi-automatiques sur des installations lui appartenant (salles de sport, stades, patinoire ...).

Le territoire de la Ville compte actuellement 16 appareils disponibles.

Lors du Conseil municipal du 25 juin 2012, il vous a été proposé deux conventions pour l'installation de deux défibrillateurs sur des espaces publics extérieurs :

- une première convention signée et notifiée à la SEM des Halles de Niort : l'appareil est aujourd'hui en fonctionnement ;
- une seconde convention avec la pharmacie de la Brèche, 34 rue Ricard : pour des raisons techniques, notamment l'absence d'alimentation électrique, le défibrillateur et son boîtier sécurisé sous alarme n'ont pu être mis en place sur la façade. Cette seconde convention n'a donc pas été signée ni notifiée à la pharmacie de la Brèche.

Initialement prévu au 34 rue Ricard, ce défibrillateur sera installé en bas de la place de la Brèche, à côté de la borne interactive d'informations de l'office du tourisme (qui nécessite également une alimentation électrique).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'annulation de la convention prévue avec la pharmacie de la Brèche pour l'installation d'un défibrillateur semi-automatique sur sa façade.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD